



Fiche Prévention

Berce du Caucase



Cette plante de plus en plus répandue dans les Hautes-Alpes amène à un risque de brûlure causé par le contact avec sa sève.
Le risque est augmenté lorsqu'il y a une exposition au soleil.

Protection collective

S'assurer que personne ne se trouve dans un rayon où il pourrait être atteint par des gouttes de sève ou des débris de plante.

Moyen de lutte

Préférer l'utilisation d'un couteau pour couper les tiges et les racines ou d'une pelle ronde pour déterrer les plants afin de limiter le contact des mains avec la plante.



En cas de contact, rincez immédiatement avec de l'eau froide et éviter le soleil pendant une semaine.

Protection individuelle

Couvrir toutes les parties de votre corps avec des vêtements non-absorbants (matériaux synthétiques et imperméables) : pantalon long, t-shirt manches longues, gants en caoutchouc recouvrant le poignet et l'avant-bras.

Protéger les yeux à minima ou tout le visage (visière)

Après la manipulation

- Enlevez vos vêtements et retirez vos gants en les retournant à l'envers.
- Evitez que les vêtements que vous avez portés pendant la manipulation touchent d'autres objets ou vêtements, pour ne pas les contaminer avec la sève.
- Lavez vos vêtements à la machine avant de les porter à nouveau.
- Lavez à l'eau et au savon les outils qui sont venus en contact avec la sève de la plante, comme le sécateur, pelle, débroussailleuse ...
- Lavez-vous les mains et le visage avec de l'eau et du savon.

Pour plus de renseignements, contactez le service PREVENTION

Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Hautes-Alpes
1 Rue des Marronniers - 05000 Gap | 04.92.53.23.10 | sante@cdg05.fr